

DN 2528

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT



MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION

Projet BDI/95/003 : Stratégie
de Développement Humain
Durable

CONTRIBUTION THEMATIQUE AU RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE AU BURUNDI

THEME : PAUVRETE



REPUBLIQUE DU BURUNDI

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT**



**MINISTERE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION**

**Projet BDI/95/003 : Stratégie
de Développement Humain
Durable**

**CONTRIBUTION THEMATIQUE AU RAPPORT SUR
LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE AU
BURUNDI**

THEME : PAUVRETE

SOMMAIRE.

	PAGE
* Résumé	1
* Introduction.....	2
Chapitre I. Définition, caractéristiques et causes de la pauvreté au Burundi	3
I.1. Définition de la pauvreté.....	3
I.2. Caractéristiques de la pauvreté.....	4
I.3. Causes de la pauvreté.....	5
Chapitre II. Outils de mesure et d'analyse de la pauvreté.....	8
II.1. Quelques Indicateurs dits de pauvreté monétaire.....	8
II.2. Indicateurs dits de pauvreté humaine.....	8
Chapitre III. Profil de pauvreté au Burundi en 1990-1991.....	12
III.1. Cartographie de l'incidence de la pauvreté par province.....	10
III.2. Les données disponibles sur la pauvreté.....	11
III.3. La pauvreté en milieu rural en 1990.....	11
III.4. La pauvreté dans la ville de Bujumbura en 1990	12
Chapitre IV. Estimation des indicateurs de pauvreté pour l'année 1996.....	13
Chapitre V. Politiques de lutte contre la pauvreté mises en oeuvre au Burundi.....	16
Chapitre VI. Recommandations et propositions de nouvelles orientations de la lutte contre la pauvreté au Burundi	19
* Conclusion	23
* Bibliographie	24
* Annexe: Calcul d'indicateurs de pauvreté monétaire	25

* INTRODUCTION.

Le premier Rapport National sur le Développement Humain Durable qui se veut un plaidoyer sur la grave détérioration de la situation du développement humain au Burundi, surtout dans son contexte de crise socio-politique dans lequel il vit depuis 4 ans, ne pourrait rendre véritablement compte du niveau de développement intégral de la population burundaise sans analyser le phénomène dont il souffre le plus: la pauvreté.

Il s'agit bien là d'un fait nouveau dans l'évaluation du développement. En effet, il n'y a pas longtemps que le développement a toujours été mesuré par la croissance économique et de la création de la richesse, donc par le Produit National Brut. Or, une bonne partie de la population mondiale (près de 20%) reste toujours considéré comme pauvre. Et, au Burundi la situation est plus dramatique puisque déjà 35,08% de la population rurale en 1990 et 30,01% de la population de la ville de Bujumbura en 1991 se trouvait en dessous du seuil de pauvreté. Il est donc opportun que dans le cadre de l'évaluation du développement humain au Burundi on fasse les contours de ce problème.

Aussi, l'objectif de cette partie est-il d'identifier les causes et les manifestations de la pauvreté au Burundi ainsi que les stratégies et actions adéquates à mener pour y faire face

Nous le ferons en essayant d'abord de définir le phénomène lui-même, de décrire ses caractéristiques et d'identifier ses causes. Ensuite, nous présenterons les outils de sa mesure et de son analyse. Cela nous permettra de présenter les indicateurs pour la période 1990-1997. Enfin, avant d'émettre nos recommandations et de conclure, nous parlerons des grandes politiques de lutte contre la pauvreté qui ont été menées jusqu'à présent au Burundi.

CHAPITRE I. DEFINITION, CARACTERISTIQUES ET

CAUSES DE LA PAUVRETE AU BURUNDI.

I.1. DEFINITION DE LA PAUVRETE.

A priori, il semble assez facile d'appréhender la pauvreté: car, dans une société donnée, l'existence de la pauvreté suppose qu'une ou plusieurs personnes ne peuvent atteindre un niveau de bien-être matériel correspondant à un minimum acceptable par les normes de cette société.

Mais, chercher à définir la pauvreté dans un pays naturellement pauvre, où la quasi-totalité des familles souffre d'une pauvreté de base n'est pas facile. Mais que cela n'empêche, car même des pauvres ne sont pas pauvres au même degré.

En réalité, la détermination de la pauvreté soulève deux questions: un problème d'identification et un problème d'agrégation.

En premier lieu, le problème d'identification concerne l'évaluation du bien-être des individus (c'est-à-dire, l'analyse de leur niveau de vie) et la détermination du seuil à partir duquel une personne peut être considérée comme pauvre.

En fait, on définit les pauvres comme ceux dont le niveau de vie se situe en dessous du seuil (ligne) de pauvreté. Et, ce seuil peut être fixé comme un ensemble de biens de consommation et de services de base. Il est donc pauvre toute personne dont le niveau de ressources, appelé seuil de pauvreté, ne lui permet pas de satisfaire ses besoins essentiels: une nourriture suffisante, les soins de santé et de prévention des maladies, la scolarité, le minimum de ressources monétaires pour mener une vie décente, pourvoir aux obligations ou participer activement à la vie communautaire, la possibilité de se loger décentement et de pouvoir boire de l'eau potable, etc...

En deuxième lieu, la détermination de la pauvreté soulève un problème d'agrégation parce qu'il est difficile d'évaluer correctement la consommation de certains de ces services. En effet, l'intervention de l'Etat dans la disponibilisation des services sociaux par exemple ne permet pas de les mesurer. Notons qu'il entre également dans la détermination de la pauvreté une part de facteurs subjectifs, absolument difficile voire même impossible à mesurer. Il s'agit donc là d'un problème fondamental pour arriver à exprimer l'ensemble des consommations par une seule formule pratique, et donc sous la forme d'un indicateur unique d'un niveau de vie.

Le moyen le plus connu pour contourner les difficultés inhérentes à ce genre d'estimation est de travailler à partir des données sur le niveau de revenu ou la distribution des dépenses des ménages. Et, ces informations peuvent être générées par des enquêtes sur les budgets des ménages.

A noter que la préférence des dépenses aux revenus est souvent faite puisque les revenus sont souvent peu fiables par

rapport aux dépenses. A l'instar des autres pays africains pour lesquels de telles études ont été menées, il a été retenu, pour définir le seuil de pauvreté au Burundi, la distribution des dépenses des ménages.

Ce seuil a été ainsi fixé comme représentant les 2/3 de la dépense totale annuelle moyenne per capita.

I.2. CARACTERISTIQUES DE LA PAUVRETE AU BURUNDI.

Quoiqu'il en soit et sans être exhaustif, la pauvreté au Burundi est généralement caractérisée par les éléments suivants:

- La composition des ménages pauvres est généralement de taille plus grande que celle des aisés, avec relativement un petit nombre d'actifs.
- La pauvreté est plus forte chez les ménages dont le chef est de sexe féminin; ce qui n'est pas étonnant, vu que ces femmes deviennent chefs de ménages à l'occasion d'événements malheureux: le veuvage, le divorce, ... Ainsi leur niveau de vie ne peut que s'en trouver affecté. Aussi, ajoutons que la scolarisation chez les femmes est à un taux le plus bas et que leurs activités sont peu diversifiées. En dehors de l'agriculture et des travaux de ménage par exemple on trouve très rarement des femmes, du moins celles du milieu rural, s'occupant à autre chose.
- la superficie des habitations des pauvres est petite. En milieu rural, si elles ne sont pas des huttes, elles sont de mur en bois, de sol en terre battue, sans plafond, de toits en paille, avec une seule porte, souvent sans fenêtre, avec latrines à l'extérieur et rudimentaires, sans électricité et sans accès facile à l'eau potable. Quant aux villes, les ménages pauvres habitent des maisons de mur en bois et terres ou en briques, avec des pavements en terre battue, des toits de tôles ondulées (mais souvent usées) ou de paille, avec peu de fenêtres, de latrines extérieures, avec éclairage à la bougie ou à la bobèche, et s'approvisionnant en eau potable auprès des bornes fontaines.
- L'activité secondaire, qui pourrait constituer une source complémentaire de revenu pour les ménages pauvres est rare. La seule source de revenu monétaire des ménages pauvres en milieu rural est la vente de bétail, de services et de produits agricoles. Tandis que pour la ville, il s'agit surtout des activités du secteur informel (petit commerce, travaux domestiques, artisanat, agriculture, ...).
- La malnutrition est grave et la couverture de leurs dépenses de santé et très faible. Ce qui est surtout dû au manque de ressources monétaires et à l'éloignement des centres de santé.
- La mortalité infantile ainsi que la morbidité des familles pauvres sont à un niveau élevé. Cela fait qu'au Burundi l'espérance de vie est à un niveau bas.
- Les familles pauvres connaissent également une faible couverture des dépenses scolaires.

- Enfin, le manque de vêtements chauds (source de maladies pulmonaires ou des bronchites ou toux chronique) et des chaussures frappent fortement les familles pauvres habitant les régions froides.

I.3. CAUSES DE LA PAUVRETE AU BURUNDI.

Sans être exhaustif, nous présentons ici les causes de la pauvreté qui nous semblent les plus fondamentales au Burundi.

1. LA PAUVRETE ELLE-MEME.

En effet, on peut considérer que le Burundi est traditionnellement pauvre, et pour réduire sa pauvreté, il faudrait énormément de moyens. D'une façon générale, on peut considérer que les familles burundaises souffrent d'une pauvreté de base qui n'est autre chose que l'expression du faible niveau de développement du pays et qui se traduit au niveau familial par une autosuffisance alimentaire très relative et la faiblesse des revenus monétaires.

1.1. Les raisons de cette autosuffisance alimentaire très relatives sont les suivantes:

La production alimentaire qui est limitée et irrégulière. Ce qui fait que la sécurité alimentaire nationale est plutôt théorique et fragile. En effet, la production alimentaire des familles pour leur propre consommation tend à devenir insuffisante, du fait soit de la réduction de la superficie disponible par personne, soit de la concurrence des cultures de rente. De plus, la production est très variable selon les saisons: dans toutes les régions du pays, la production de 3ème saison ne représente que 10 % de la production annuelle, et à l'exception du Bugesera, la production de la 1ère saison est plus abondante et plus diversifiée. Les mois d'Avril, Novembre et Décembre par contre sont particulièrement difficiles.

Aussi, le problème de la sécurité alimentaire devient beaucoup plus sérieux lorsqu'on aborde les disparités régionales des productions. La production annuelle par habitant des produits principaux (haricot, maïs, manioc, patates douces), suffisante au niveau national ne l'est plus régionalement: certaines régions produisent plus qu'elles ne consomment (Exemple de la province de Kirundo par exemple avec la production du haricot et du sorgho) tandis que d'autres accusent de nets déficits théoriques.

Par ailleurs, certains experts estiment qu'actuellement, dans les régions les plus peuplées (exemple: Kayanza, Ngozi, Gitega, ...), plus de 40 % des familles disposent de moins de 40 ares pour produire leur nourriture alors que 50 ares sont considérés comme minimum. La technologie probablement bien adaptée aux systèmes de production reste trop rudimentaire et complètement basée sur le travail humain; les intrants sont très peu utilisés.

1.2. Quant à la faiblesse des revenus monétaires, elle est expliquée par ce qui suit:

1° Les disponibilités monétaires ne permettent pas de couvrir

tous les besoins. En particulier, la tentative de l'amélioration de l'habitat, dont l'insalubrité contribue à dégrader la santé des habitants, est l'une des préoccupations majeures des chefs de familles; mais sa réalisation, d'un coût élevé, se fait souvent aux dépens des autres dépenses à caractère social parmi lesquels le coût des chaussures qui permettraient d'éviter l'ankylostome et celui des vêtements d'enfants dont la négligence favorise le développement des maladies respiratoires.

En plus, en l'absence de disponibilités monétaires suffisantes, l'agriculteur, et à fortiori l'agricultrice, ne peut pas acheter d'intrants ni payer de main-d'oeuvre salariée; et, en l'absence de marché, l'incitation à produire plus est faible. Et, ces facteurs agissent entre eux pour bloquer le développement du système.

2° En dehors de l'agriculture déjà saturée, il existe très peu d'emplois. En effet, les statistiques de travail (cfr un Profil de pauvreté au Burundi -1990-) nous renseignent qu'environ 80 % des emplois modernes sont recensés dans l'agglomération de Bujumbura. L'emploi non agricole non structuré n'occupe que peu d'actifs (environ 13 % des actifs); et, même la plupart d'emplois qui existent (50 % en 1989) sont des emplois d'apprentis. Ce qui traduit simultanément l'effet du bas degré de monétarisation en milieu rural et l'effet de sous-urbanisation.

3° Par ailleurs, pendant longtemps, la faiblesse d'urbanisation n'a pas permis de développer des échanges commerciaux importants à l'intérieur du pays. On estime que seulement 10 % de la production vivrière est commercialisée.

En outre, l'occupation du sol, déjà dense lorsque sont apparues les premières cultures de rente, n'a pas favorisé leur rapide extension. Ainsi, l'économie est restée très peu monétarisée et beaucoup de familles vivent encore en régime d'autosuffisance. Même quand elles cherchent par tous les moyens à augmenter leur revenu monétaire afin de pouvoir financer des services payants, ceci s'accompagne souvent d'une détérioration de ration alimentaire.

4° Le quatrième facteur est constitué par les limites du développement des activités informelles du monde rural; et, celle-ci proviennent en fait du faible niveau de savoir-faire technologique et l'absence d'encadrement, de la difficulté d'accès aux moyens de financement pour l'acquisition des moyens de production (outils et intrants) et de la faiblesse en matière de commercialisation lié tant à l'insuffisante qualité des produits qu'à l'absence de stratégie commerciale. A cela s'ajoute l'absence de spécialisation régionale qui coupe les producteurs d'une couverture sur les marchés des pays voisins.

2. LES TAUX D'ALPHABÉTISATION ET DE SCOLARISATION SONT BAS.

Bien que le taux brut de scolarisation au niveau du primaire était des meilleurs sur le continent africain à la veille de la crise (70% en 1992-1993), avec la crise, il a fortement chuté pour atteindre le niveau de 43,60% en 1996-1997; celui net en 1996-1997 n'est que 29,73% (cfr les statistiques de l'enseignement primaire). Aussi, l'actuelle carte scolaire montre des disparités régionales énormes: la province de Karuzi par exemple, qui, en 1992-1993 était considérée comme la plus pauvre n'avait qu'un taux brut de scolarisation de 51% tandis que

Muramvya était à 90%. Et, en 1996-1997 le fossé c'est amplifié pour Karuzi avec 17,11% de taux brut de scolarisation.

Le taux d'analphabétisme serait aussi d'un niveau très bas. Déjà en 1993, il était estimé à 50% (le rapport du PNUD sur le développement humain de 1997 l'estime à 65,4% pour 1994; ce qui paraît surestimé).

Or, si une bonne partie de la population souffre d'ignorance, si elle n'a pas accès à l'éducation, elle ne peut pas contribuer efficacement pour son développement intégral.

3. CIBLAGE DES ACTIONS A MENER ET DES REGIONS BENEFICIAIRES.

La troisième cause et obstacle en même temps découle du fait que les activités faisant partie des différents programmes de lutte contre la pauvreté qui ont été mis en oeuvre n'ont pas fait l'objet d'un ciblage rationnel et, pour la plus part du temps, n'ont pas bénéficié aux groupes socio-économiques et aux régions ciblées prioritaires. En effet par exemple, l'Asbl TWITEZIMBERE s'est occupé, dans le premier temps, que de 3 provinces uniquement: Muramvya, Muyinga, et Ngozi. Et, parmi celles-là, certaines étaient déjà pourvues de projets de développement ayant presque les mêmes objectifs que Twitezimbere; c'est le cas de la province de Muramvya avec le projet Mugamba. Tandis que, le profil de pauvreté démontrait que les provinces les plus nécessiteuses auraient dû plutôt être (dans l'ordre): Karuzi, Rutana, Kayanza et Ruyigi.

4. LA CRISE QUE LE PAYS CONNAIT DEPUIS OCTOBRE 1993.

Enfin, l'autre cause, qui se présente aussi comme une contrainte à la réalisation du programme de lutte contre la pauvreté dans ces temps-ci, est la crise que le pays connaît depuis Octobre 1993. En effet, non seulement cette dernière a amplifié l'incidence, l'intensité et l'inégalité dans la pauvreté, mais également elle a freiné l'exécution du programme de lutte contre la pauvreté. La population est même allé jusqu'à détruire ses propres infrastructures. Aussi l'embargo imposé au pays depuis Août 1996 est venu empirer la situation. Bref, cette crise et cet embargo ont aggravé les difficultés et les contraintes qui entravent les chances d'amélioration du rythme de croissance du pays. Et, tout cet état de faits a d'ailleurs créé un autre type de pauvreté: "la pauvreté épidémique".

CHAPITRE II. OUTILS DE MESURE ET D'ANALYSE DE LA PAUVRETE.

II.1. QUELQUES INDICATEURS DITS DE PAUVRETE MONETAIRE¹.

Bien que l'on soit parvenu à résoudre les problèmes que pose le choix d'une définition du niveau de vie et d'un seuil qui sépare les pauvres des non-pauvres, il reste encore à synthétiser l'information sur les niveaux de vie des pauvres. Ceci se fait d'habitude à l'aide d'un Indice de pauvreté, chiffre unique qui cherche à exprimer les renseignements contenus dans la distribution globale du niveau de vie des pauvres.

L'indice de pauvreté le plus simple et le plus connu est le "ratio de pauvreté" ou "incidence de la pauvreté" qui n'est autre que le rapport du nombre de pauvres par rapport au nombre total d'individus dont se compose la population.

Bien que cet indice soit le plus communément employé, il a été néanmoins critiqué, notamment parce qu'il s'attache exclusivement au nombre des pauvres et non à l'étendue de la pauvreté. Ainsi, si la personne la plus pauvre devient encore plus pauvre, l'incidence n'en rendra pas compte puisque le nombre des pauvres n'aura pas varié. Une possibilité de remédier à cette difficulté consiste, en pratique, à élargir la mesure en faisant intervenir l'étendue moyenne de la pauvreté en prenant en compte à la fois le nombre des pauvres et l'étendue de leur pauvreté. Nous l'appelons "intensité de la pauvreté".

Ce dernier est certes déjà meilleur que le premier; mais, il a pour caractéristique de n'être sensible qu'à la situation de l'individu pauvre "moyen"; il ne rend pas compte de celle des plus pauvres d'entre les pauvres. Foster, Greer et Thorbecke (1984) ont suggéré un élargissement qui englobe tout degré de préoccupation pour les plus pauvres et ont obtenu un autre indicateur qui mesure "le degré d'inégalité dans la pauvreté".

II.2. INDICATEUR DIT DE PAUVRETE HUMAINE.

Les indicateurs qui viennent d'être développés peuvent être qualifiés d'indicateurs classiques de "pauvreté monétaire" puisqu'ils sont basés sur le niveau de dépense ou de revenu.

Mais, certains rapports commencent à présenter un autre type d'indicateur dite "Indicateur de la Pauvreté Humaine" (IPH). Cet indicateur mesure pays par pays la pauvreté dans la perspective du développement humain. En effet, tout comme l'IDH (Indicateur de Développement Humain), qui se fonde sur les trois variables, à savoir: l'espérance de vie, le niveau d'instruction et les conditions de vie, l'IPH se fonde aussi sur le risque de décéder à un âge précoce, le taux d'analphabétisme et la misère sur le plan des conditions de vie, exprimée par le manque d'accès aux services de santé, à l'eau potable et à une alimentation convenable.

Autrement dit, l'IPH se penche sur la question de savoir si la population des pays en développement dispose des opportunités et possibilités de choix essentielles que sont la longévité, la santé et les conditions de vie décente.

¹ Les formules de calcul de indicateurs monétaires sont développées en annexe 1.

Le manque de longévité est mesuré par le pourcentage de la population risquant de décéder avant l'âge de 40 ans. Le manque d'éducation de base est mesuré par le taux d'analphabétisme dans la population. Le manque d'accès aux ressources publiques et privées fait intervenir trois pourcentages, à savoir celui des individus privés d'accès aux services de santé, à l'eau potable et à l'alimentation convenable.

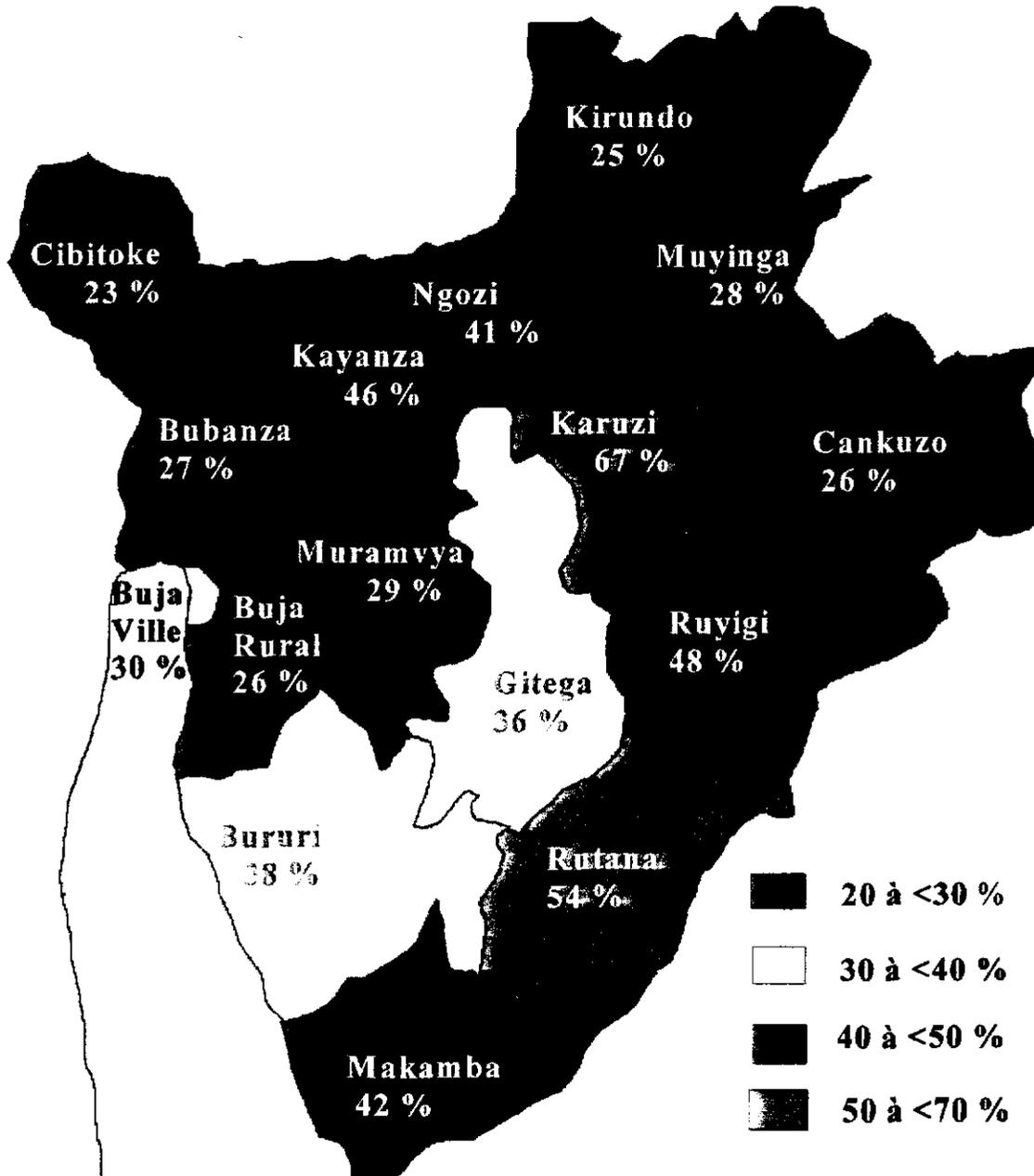
Il est à noter ici que la limite majeure de cet indicateur est constituée par un certain nombre de contraintes liées aux informations disponibles. Ce qui a conduit à exclure plusieurs dimensions essentielles de la pauvreté humaine, notamment le manque de liberté politique, l'absence de sécurité personnelle,...

A cela, il faut également ajouter les difficultés d'appliquer l'IPH aux pays industrialisés parce que la mesure de la misère dans ces pays nécessiterait de recourir à des variables différentes et plus appropriées à la situation qui y règne.

Il n'est donc pas possible de comparer les pauvres d'un pays à un autre sur la base de critères différents. Car, il est fort possible qu'à un niveau de revenu par exemple, des ménages de composition et de situation sociale comparables se classent indifféremment parmi les pauvres ou les non pauvres, selon les besoins de base qu'ils arrivent à satisfaire dans leur contexte national.

CHAPITRE III. PROFIL DE PAUVRETE AU BURUNDI EN 1990-1991².

Cartographie de l'incidence de la pauvreté en 1990.



² Les éléments de ce chapitre de même que ceux du chapitre IV sont basés les résultats provisoires issus de la révision des indicateurs de pauvreté dans le cadre de l'élaboration de la Note de pauvreté au Burundi en 1998 en cours de réalisation par la Mission Résidente de la Banque Mondiale et Le Bureau de l'Unicef au Burundi.

III.2. LES DONNEES DISPONIBLES SUR LA PAUVRETE.

La première mesure de la pauvreté au Burundi a été faite en Septembre 1994. Elle a été basée sur les résultats de l'Enquête Budget-Consommation dans le monde rural (EBC) conduite entre 1986 et 1990, et ceux de l'Enquête sur les Dépenses de Consommation auprès des Ménages de Bujumbura (EDCM) en 1991. Faute d'autres enquêtes à ce jour, l'on ne dispose pas de séries chronologiques pour analyser l'évolution du phénomène de pauvreté dans le temps. Néanmoins, les différents résultats de l'EBC disponibles ramenés à l'année de base 1990 et ceux de l'EDCM permettent d'avoir une photographie de la pauvreté au Burundi (voir la carte de la page précédente) en cette période et d'esquisser des politiques susceptibles de la réduire et de renforcer l'équité.

III.3. LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL EN 1990.

En se référant au seuil de pauvreté qui se situe à 17.979 FBU (2/3 de 26.968 FBU qui est la dépense totale annuelle moyenne par personne) pour le milieu rural Burundais, on observe que le ratio de pauvreté (l'indice Po) était égal à 35,08 % (plus d'un tiers) en 1990. Ce qui veut dire que 35,08 % de la population rurale avaient, en 1990, une consommation (dépense totale) inférieure aux 2/3 de la moyenne générale.

L'étendue de la pauvreté, mesurée par l'indice P1 était égale à 9,3 %. Cette valeur peut être interprétée comme une indication du déficit de la consommation dans la mesure où elle est calculée à partir de la dépense de la population. Globalement, cela signifie que si un ciblage parfait avait été possible, il aurait fallu disposer, pour "combler" cette insuffisance et éliminer la pauvreté, d'une somme de 1.665 FBU par personne et par an, soit 6,18 % de la moyenne de la dépense totale annuelle moyenne par personne.

Concernant la répartition régionale de la pauvreté, l'analyse des résultats montre que quel que soit celui des 3 indices utilisés, les provinces de Karuzi et Rutana apparaissaient comme étant les plus pauvres, avec respectivement 66,7 % et 53,8% de la population située en dessous du seuil de pauvreté. Les provinces pour lesquelles le ratio de pauvreté était le plus bas ayant été: Cibitoke avec 23,46 %, Cankuzo, Bubanza, Kirundo, Muramvya, Bujumbura rural et Muyinga entre 25 et 30 %.

TABLEAU 1. INDICATEURS DE PAUVRETE EN MILIEU RURAL PAR PROVINCE en 1990.

Province	Indices de la pauvreté (en %)		
	P0	P1	P2
Bubanza	26,5555	5,8504	1,7688
Bujumbura	25,8812	6,3277	2,0993
Bururi	38,1079	9,9572	3,4544
Cankuzo	25,7814	6,3277	2,2432
Cibitoke	23,4636	5,5532	1,8057
Gitega	36,2409	10,6103	4,1105
Karuzi	66,6868	23,0993	10,4278
Kayanza	46,0663	12,7931	4,6592
Kirundo	24,9353	7,0300	2,7042
Makamba	41,5777	11,4126	4,1553
Muramvya	29,1930	7,1976	2,4908
Muyinga	28,0889	7,1207	2,4692
Ngozi	40,7938	10,4460	3,5229
Rutana	53,8198	18,8127	8,8283
Ruyigi	47,5000	14,1390	5,3792
Burundi-rural	35,0823	9,2624	3,2959

N.B.: * P0 : Indice numérique de pauvreté (% d'individus pauvres dans la région).
 * P1 : Intensité de pauvreté (%).
 * P2 : Le degré d'inégalité entre les pauvres (en %).

III.4. LA PAUVRETE DANS LA VILLE DE BUJUMBURA EN 1990.

Au seuil de pauvreté, celui de 46.184 FBU (2/3 de 69.276 FBU qui est la dépense totale annuelle moyenne par personne), on constate que 32,42 % de la population de la ville avaient, en 1990, une dépense totale moyenne inférieure aux 2/3 de la dépense générale.

L'indice du déficit de la consommation, P1, était égal à 8,52%. Ce qui voudrait dire que, si un ciblage parfait avait été possible, il aurait fallu, pour éradiquer la pauvreté de la ville de Bujumbura, 3.936 FBU par personne et par an, soit 5,68 % de la dépense moyenne annuelle par tête.

Le degré d'inégalité dans la pauvreté quant à elle était de 3,10%.

CHAPITRE IV. ESTIMATION DES INDICATEURS DE PAUVRETE POUR L'ANNEE 1997³.

4.1. EVOLUTION DE LA PAUVRETE DANS LE MONDE RURAL EN 1990-1997 (SELON L'EVOLUTION DE LA V.A. REELE DU SECTEUR AGRICOLE).

Avant 1993, les indicateurs de la pauvreté tendaient à la baisse. Mais, l'effet de la crise que le pays vit depuis Octobre 93 aura été de porter la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en milieu rural, de 34,84% en 1992 à 58,12% en 1997.

TABLEAU 5. INDICATEURS DE PAUVRETE DANS LE MONDE RURAL, EN EXCLUANT LA CATEGORIE DES SINISTRES.

ANNEE	P0 (%)	P1 (%)	P2 (%)
1990	35,0623	9,2624	3,2959
1991	35,5161	9,4304	3,3738
1992	34,8400	9,1690	3,2528
1993	39,6357	11,0748	4,1543
1994	46,1481	13,8685	5,5518
1995	45,0490	13,3791	5,3009
1996	47,5131	14,4873	5,8727
1997	46,7953	14,1603	5,7027

N.B.: Incidence de la pauvreté en y intégrant la proportion des sinistrés.

ANNEE	P0 (%)
1990	35,0623
1991	35,5161
1992	34,8400
1993	39,6357
1994	48,4481
1995	53,3190
1996	57,4531
1997	58,1153

³ Les hypothèses de calcul sont développées en annexe 2.

4.2. EVOLUTION DE LA PAUVRETE DANS LA VILLE DE BUJUMBURA EN 1990-1997 (SELON L'EVOLUTION DU SECTEUR 2AIRE ET TERTIARE.

Comme en milieu rural, la crise d'octobre 1993 aura eu comme effet l'accroissement du nombre de pauvres vivant en dessous du seuil de pauvreté qui est passé de 32,94% en 1992 à 66% en 1997.

TABLEAU 6. INDICATEURS DE PAUVRETE DANS LA VILLE DE BUJUMBURA, EN EXCLUANT LA CATEGORIE DES SINISTRES.

ANNEE	P0 (%)	P1 (%)	P2 (%)
1990	32,4216	8,5230	3,1036
1991	31,9900	8,3716	3,0351
1992	32,9423	8,7065	3,1871
1993	40,8848	11,6354	4,5634
1994	45,2313	13,3548	5,4078
1995	44,2976	12,9776	5,2204
1996	58,3921	19,2527	8,4979
1997	61,6129	20,9096	9,4208

N.B.: Incidence de la pauvreté en y intégrant la proportion des sinistrés.

ANNEE	P0 (%)
1990	32,4216
1991	31,9900
1992	32,9423
1993	40,8848
1994	47,1513
1995	51,1676
1996	63,9821
1997	66,0029

N.B.: Il aurait été bien intéressant d'élaborer également ces indicateurs pour l'ensemble du pays dans sa globalité. Mais, comme les Enquêtes EBC et EDCM n'ont pas été réalisées au départ avec les mêmes objectifs, et partant ont connu des méthodologies différentes et ont été réalisées à des périodes différentes, il n'a pas été possible d'agrèger les résultats au niveau national et partant de fusionner les fichiers de données pour ne constituer qu'un seul fichier de travail valable pour l'ensemble de la nation burundaise.

Il est donc à souhaiter, si les conditions de sécurité le permettent, qu'une Enquête d'envergure nationale soit effectivement réalisée pour venir à bout de ces difficultés.

4.3. NIVEAU DE LA PAUVRETE HUMAINE AU BURUNDI EN 1996

D'après le Rapport mondial sur le développement humain de 1997, l'Indicateur de Pauvreté Humaine (l'IPH) estimé par région révèle que:

- La pauvreté humaine affecte un quart de la population des pays en développement, alors que la pauvreté monétaire n'y touche qu'un tiers des individus.

- C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que la pauvreté humaine est la plus marquée: elle affecte environ 40% de la population de ces régions.

• Pour le Burundi, l'IPH a été estimé à 49% en 1996. Cela signifie que 49% de la population burundaise souffrent de la pauvreté humaine, c'est-à-dire, des trois formes fondamentales de dénuement que sont: le manque de longévité, le manque d'éducation de base et le manque d'accès aux ressources publiques et privées. Il révèle donc à quel point la pauvreté y est répandue.

Les valeurs des composantes de l'IPH sont les suivantes:

- Proportion de la population risquant de décéder avant 40 ans en 1990: 33,8%
- Taux d'analphabétisme des adultes en 1994: 65,4%
- Proportion de la population privée d'eau potable en 1990-1996: 41%
- Proportion de la population privée de services de santé en 1990-1995: 20%
- Proportion des enfants de moins de 5 ans avec insuffisance pondérale en 1990-1996: 37%

• La comparaison entre le niveau de l'IPH et celui de la pauvreté monétaire montre qu'en 1996 le pays a eu plus de succès dans la réduction de la pauvreté humaine que dans celle de la pauvreté monétaire. En effet, en milieu rural, 59,56% de la population rurale et 65,07% de la population de Bujumbura ville souffraient de la pauvreté monétaire; tandis que l'IPH lui était à 49%.

CHAPITRE V. POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

MISES EN OEUVRE AU BURUNDI.

V.1. L'ESPRIT DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

Bien que le phénomène de la pauvreté ne soit pas un fait nouveau, l'élaboration des politiques et stratégies pour l'éradiquer est récente. Et cela, à cause du manque de données et le fait que le phénomène est lui-même mal appréhendé.

Pour le cas du Burundi, il convient de rappeler le contexte dans lequel cette notion de politique d'élimination de la pauvreté a été initiée beaucoup plus explicitement.

En fait, au Burundi comme ailleurs où les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont été mis en place, ceux-ci se sont accompagnés par après par un Programme de la Dimension Social de l'Ajustement (DSA). Et entre autre les raisons d'être de la DSA, il était question d'apporter un appui aux pauvres de sorte qu'ils puissent eux-aussi profiter des réformes économiques sur le moyen et le long terme. En effet, plusieurs Programmes d'Ajustement qui ont été initiés de part le monde n'ont visé au départ que la croissance économique sans nécessairement réduire la pauvreté ni permettre à tout citoyen d'un pays, particulièrement parmi les pauvres, d'accéder aux services sociaux et économiques ou à l'appareil de production et aux marchés des Biens et Services créés.

Dès lors un projet a été explicitement créé pour lutter contre la pauvreté. Il s'agit de l'ASBL TWITEZIMBERE à qui la mission suivante a été assignée:

- La lutte contre la pauvreté à travers un appui au développement d'activités génératrices de revenus et aux programmes de création de micro-entreprises.
- L'amélioration de l'environnement socio-économique à travers la construction, la réhabilitation d'infrastructures sociales (écoles primaires, centres de santé, etc...) et économiques (pistes, ponts, centres).
- Le suivi des conditions de vie des populations afin de prévoir et de mesurer l'impact du programme d'ajustement structurel à travers la mise en place d'une série d'enquêtes et d'études statistiques notamment sur l'impact du programme d'ajustement structurel sur la vie des populations.

En même temps des études ont été menées pour essayer d'élucider, de définir et d'analyser le phénomène de pauvreté (l'un des exemples pour notre pays est le profil de pauvreté qui a été élaboré en Septembre 1994).

V.2. REVUE DES POLITIQUES SOCIALES.

Bien que le programme explicitement dit de "lutte contre la pauvreté" soit récent, notons que même bien avant celui-ci, des politiques sectorielles de développement ont été toujours mises en oeuvre.

En effet, depuis longtemps, l'épanouissement harmonieux de la population (spécialement des femmes et des enfants) a été et est toujours la condition et la raison des efforts de développement entrepris par les différents gouvernements.

On peut ainsi citer les politiques suivantes:

- La politique visant la satisfaction des besoins essentiels des populations.
- La politique de la planification familiale et du contrôle démographique.
- La politique de la santé, de l'éducation nationale et de l'emploi.

Ici, la planification familiale ne veut pas dire uniquement, comme beaucoup le croient, la limitation des naissances. Il y a aussi la protection de la mère et de l'enfant, l'amélioration des soins de santé et de l'alimentation, la prévention des maladies, l'assistance aux couples dont l'infécondité est involontaire, l'espacement des naissances, l'assainissement du milieu par l'acquisition d'eau potable, le logement salubre, ... par l'éducation en général et l'éducation sexuelle en particulier, enfin par la création d'un environnement meilleur qui puisse permettre aux familles et à toute la population de se sentir protégée et ainsi d'avoir confiance dans l'action à mener.

V.3. SUIVI DES POLITIQUES SOCIALES.

Une collaboration intersectorielle a été sentie comme indispensable pour la réussite de ces politiques.

Les Ministères ayant les Affaires Sociales et la Santé Publique dans leurs attributions ont en effet contribué à la réussite de ce programme en harmonisant les activités des Centres de Santé et des Centres Socio-Educatifs et en mettant à la disposition de la population le personnel social nécessaire. Quant à la mise au point d'une législation favorable à l'amélioration de la santé des travailleurs et des nourrissons ainsi que l'éducation sanitaire et sexuelle des travailleurs des deux sexes, elle a toujours incombé au Ministère ayant le Travail et la Formation Professionnelle dans ses attributions.

Le Ministère ayant la Famille et la Protection Féminine dans ses attributions a joué un rôle de premier plan spécialement dans la sensibilisation des jeunes et des femmes sur les avantages de ce programme. Même les Ministères de l'Education Nationale; de la Jeunesse, des Sports et de la Culture; de l'Information; du Développement Rural, de l'Agriculture et de l'Elevage ont dû collaborer à la réussite de ce programme.

Aussi, la formation des jeunes, en particulier dans l'éducation de base (formelle et informelle), leur permet d'adhérer et de

participer consciemment à l'effort national de développement économique, social et culturel du Burundi.

Une nutrition inadaptée d'un enfant étant à l'origine d'un gaspillage humain et économique important, et face à l'impératif de nourrir toute la population et de façon équilibrée, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage s'est assigné un certain nombre d'objectifs et s'est fixé un certain volume de programmes à réaliser. Ces objectifs et ces programmes sont contenus dans le IVème Plan Quinquennal de développement économique et social.

Notons que la politique du secteur agricole telle que préconisée dans ses objectifs tant généraux que spécifiques est exécutée par les services centres du Ministère mais surtout par les institutions régionales. En effet, le Gouvernement a conçu et mis sur pied la structure des SRD (Société Régionale de Développement) ou de projets pour réaliser efficacement les ambitions surtout lorsqu'il faut aboutir à une amélioration harmonieuse des conditions de vie des populations. Malheureusement, notons que les SRD n'ont pas donné satisfaction. Elles ont été remplacées par des Directions Provinciales d'Agriculture et d'Elevage (DPAE).

A analyser tous les objectifs des programmes de développement que le Burundi a connu, il y a lieu de constater que beaucoup d'actions ont été conçues et exécutées pour la survie et le développement des couches sociales des populations vulnérables, tels que les enfants et leurs mères y trouvent nécessairement leur compte. Cependant, il apparaît comme pertinent de faire remarquer que les efforts déployés sont insuffisants et qu'il faut bien cibler et mener des actions prioritaires permettant de réduire efficacement la pauvreté. Et c'est là l'une des missions de l'ASBL TWITEZIMBERE.

CHAPITRE VI. RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE NOUVELLES ORIENTATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

A la pauvreté structurelle de naguère s'étant ajouté la pauvreté conjoncturelle, surtout depuis le début de la crise en Octobre 1993, dans ce qui suit nous supposons que le pays se remettra de cette crise, pour ne faire face qu'à la pauvreté structurelle; car, celle conjoncturelle ne peut être éradiquer que conjoncturellement. Donc, une période transitoire pour permettre la reprise économique est plus que nécessaire. Si les conditions de sécurité s'améliorent rapidement et que l'embargo est totalement levé, cette période pourrait être de durée relativement courte, soit 3 à 4 ans. Ce qui implique que les conditions de la croissance rapide susceptible de réduire rapidement la pauvreté au Burundi seraient réunies si des politiques appropriées sont mises en oeuvre avec le début du 20ème siècle.

Dès lors, pour que le pays connaisse une véritable croissance économique avec réduction effective de la pauvreté, les politiques à mettre en oeuvre sont à la fois d'ordre macro-économique et sectoriel.

Principalement, on peut citer celles qui suivent:

1. Poursuivre des réformes économiques pour améliorer l'environnement des affaires; ce qui aura des incidences sur la réduction de la pauvreté par le fait du déploiement de l'activité économique génératrice d'emplois, de revenus et d'autres effets d'entraînement. En effet, les revenus disponibles des populations seront plus importants à l'avenir si la monétisation s'accélère et que la croissance économique se réalise. Pour cela, il s'impose d'amener l'Etat à améliorer ses performances dans la gestion des ressources publiques, de maîtriser les charges récurrentes tout en privilégiant celles liées au développement des ressources humaines, de garder un taux de change compétitif de sorte qu'il y ait des gains à l'exportation.
2. Une stratégie consistant en une combinaison de politiques d'amélioration des performances du secteur rural et de promotion du secteur privé axé sur les exportations grâce à l'attrait volontariste des capitaux étrangers devrait être mise en oeuvre pour accélérer la croissance économique et réduire la pauvreté de la population.
3. Pour être efficace et durable, l'action sur la pauvreté au Burundi devra viser essentiellement la transformation des conditions de vie de ce monde rural. Car, c'est à travers les actions dans le secteur agricole et dans le monde rural que la lutte contre la pauvreté peut permettre d'atteindre des résultats significatifs. Mais, vu que les bases de départ sont très peu stables compte tenu de la destruction du milieu occasionnée par la stratégie d'Octobre 1993, l'action la plus immédiate consiste à rendre possible l'amélioration des performances dans l'agriculture. Une politique de facilitation de l'accès à des intrants améliorés, tout en laissant au paysan la liberté de ses choix, permettrait d'amorcer la machine de génération de surplus commercialisables et de revenus; et partant donnerait la

possibilité à une proportion croissante de la population rurale de s'intégrer dans un univers de moindre pauvreté.

4. Les femmes constituant une catégorie de gens qui restent dans de mauvaises conditions économiques alors que ce sont elles, surtout en milieu rural, qui assurent la subsistance de toute la famille en plus de leur rôle de mères, il faudrait mettre en place des actions visant à les mobiliser aux activités d'auto-développement et les privilégier dans les sphères de décision, d'animation et de vulgarisation, de les faire participer dans des réunions de sensibilisation et tenir compte de leurs intervention.

Donc, pour que des progrès réels soient réalisés, il faudrait que la femme adopte de nouveaux comportements par le changement de son statut dans la société et la reconnaissance de son rôle.

5. Il faudrait également réserver une place importante aux jeunes dont la situation devient de plus en plus inquiétante. Pour les actifs mais sans activité, il faudrait un développement accéléré des secteurs privés non agricole pour les absorber.

6. La stratégie à long terme serait aussi de chercher à disponibiliser et à améliorer qualité des services sociaux: l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement,.... Il s'agirait bien là de la façon de s'attaquer directement aux pires conséquences de la pauvreté. En fait, donner aux pauvres accès aux services sociaux exige un engagement ferme, qui doit apparaître dans l'infrastructure et l'organisation des secteurs sociaux et dans la manière dont ils sont financés. Le principal obstacle à l'accès des pauvres aux services de santé et d'éducation est l'absence d'infrastructures, surtout en milieu rural, les avantages dont jouissent les villes à cet égard étant à la fois d'ordre quantitatifs et qualitatifs.

7. Le Gouvernement devrait se soucier toujours de la politique de meilleures allocations de ressources nationales.

Corollairement à cela, on peut détailler davantage en citant les actions et politiques suivantes:

1. Assurer une forte connexion entre les politiques macro-économiques et les choix des agents économiques du monde rural d'une part, et promouvoir le développement de petites et moyennes entreprises capables de mettre sur le marché des produits à forte valeur ajoutée.

2. Le développement d'activités économiques intenses en travail serait une stratégie de lutte contre la pauvreté dans un pays comme le nôtre. Car, l'emploi salarié permettrait d'accélérer le rythme de monétisation et de distribution des revenus dans l'économie, particulièrement dans le monde rural. Ceci transformerait les conditions de vie des population particulièrement sous l'angle de leurs occupations et de leurs revenus, avec un impact certain sur la réduction de la pauvreté.

3. Pour le financement du monde rural, il est nécessaire de développer des mécanismes appropriés, notamment la reconnaissance par les banques de garanties propres au secteur tels que les terrains, les plantations à valeur marchande, les boisements, le bétail, les équipements,.... Les tontines d'épargne et de crédit devraient également être promus sur une base associative et de caution mutuelle pour l'accès au crédit, préférentiellement pour des groupements de

producteurs.

4. Bien que la qualité du développement du secteur agricole soit essentielle pour la stratégie visant l'accroissement des revenus dans le monde rural et la réduction de la pauvreté, l'exploitation du potentiel agricole ne peut atteindre un niveau optimal sans résoudre les problèmes de propriété foncière, d'intrants agricoles, d'encadrement et de financement du monde rural. Dans l'objectif d'avoir des bases solides pour une croissance rapide avec réduction de la pauvreté, il est important que le Burundi consacre le droit illimité à la propriété foncière. Ainsi, tous les inconvénients liés à l'absence de propriété seraient levés. Et, l'élimination de toutes les restrictions au droit de disposition et des prétentions de l'Etat incitera les agriculteurs à tendre vers une plus grande efficacité dans l'utilisation de ce facteur de production.

5. De plus, le Burundi doit tout faire pour avoir des variétés culturales résistantes aux maladies et aux intempéries climatiques. Les espèces à haut rendement sont nécessaires pour ce pays autant pour la couverture des besoins alimentaires des ménages que pour le surplus agricole susceptible d'être commercialisé pour accroître les revenus et le degré de monétisation de l'économie. Les recherches sur l'adéquation des différents types de fertilisants aux qualités des sols doivent bénéficier d'une attention particulière dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation pour en tirer les résultats souhaités.

6. Soutenir et encourager la stratégie d'accroissement de la productivité agricole par unité de surface (et cela, par l'association agriculture/élevage) qui est préconisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. En effet, cette stratégie consiste en une introduction de races améliorées de bovins qui seraient élevés en stabulation permanente de manière à obtenir une grande concentration de fumure organique pour l'agriculture. En outre, la stabulation permanente aurait l'avantage de réduire l'impact négatif du cheptel errant sur la végétation. Ainsi, les rendements agricoles seraient améliorés et les produits de l'élevage permettraient d'améliorer l'équilibre alimentaire et les revenus du monde rural.

7. L'artisanat dans le monde rural, qui couvre différents petits métiers traditionnels tels que la menuiserie, la maçonnerie, la poterie, la forge, la vannerie, ... constituant bien souvent une activité complémentaire de l'agriculture et la demande pour les produits de ces métiers dépendant de la disponibilité de surplus ou de revenus générés par l'agriculture, la promotion de ces activités rurales passerait par des appuis ciblés tel qu'un accompagnement technique garantissant l'évolution vers des produits de qualité vendables sur les marchés étrangers; ce qui encouragerait le développement de ce genre d'activités.

8. Le ciblage rationnel des activités à mener et des régions prioritaires pour la réduction efficace de la pauvreté. En effet, un ciblage des populations pauvres doit être intégré dans les différentes politiques sectorielles pour les réconcilier avec l'équité. Ainsi, les provinces, les quartiers et les ménages les plus pauvres doivent bénéficier d'une priorité dans l'allocation des ressources publiques. Aussi, des transferts aux ménages extrêmement pauvres devraient être envisagés pour soulager leur misère; cela pourrait prendre la forme de prise en charge par les pouvoirs publics des frais de scolarisation des enfants et des soins de santé de base

des familles; ce qui est d'autant plus justifié que souvent il s'agit d'indigents. Ceux qui ont la capacité de travailler bénéficieraient des ressources en contribuant à des travaux d'intérêt public.

9. Une forte pression démographique risque de ruiner les efforts visant l'amélioration des services sociaux si une politique de limitation des naissances n'est pas mise en oeuvre.

10. Il faut appuyer les efforts qui sont faits dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services sociaux: promouvoir la participation communautaire, en particulier dans la gestion de ces services (par une décentralisation administrative et financière) et développer un mode de financement communautaire efficace et équitable. En outre, il est important de consolider les acquis par une mobilisation, une sensibilisation et une éducation permanente et pertinente de la population bénéficiaire des infrastructures socio-économiques nouvellement créées ou rénovées pour qu'elles se sentent responsables de leur entretien, une prévision du budget de leur entretien pouvant seulement être faite durant leurs premières années.

11. Tout en améliorant l'accès et la qualité de l'enseignement, il faut garantir l'équité du point de répartition des infrastructures, décentraliser la gestion des activités éducatives, adapter l'éducation aux besoins et aux aspirations des parents et des communautés, renforcer l'intégration de tous les secteurs dans le domaine de l'éducation de base et soutenir la participation communautaire aux projets d'éducation ainsi que la mobilisation sociale y afférente.

12. Dans le domaine de la réduction de l'analphabétisme, les principales stratégies peuvent se résumer ainsi: planifier des programmes d'alphabétisation faisant appel à des méthodologies innovatrices et peu coûteuses qui doivent intégrer à l'ensemble du système éducatif et au développement économique, social et culturel. Le tout avec la participation de la base et une priorité accordée aux femmes car l'éducation reste la condition essentielle d'amélioration de leur statut. L'éducation des femmes est aussi une nécessité pour rendre plus efficace les stratégies visant à la survie des enfants, la productivité économique, la réduction de la fécondité et l'amélioration des conditions de vie des masses rurales.

13. Pour réussir un nouveau paradigme de développement, il est bien sûr indispensable de mettre en place un filet de protection sociale pour la catégorie la plus vulnérable, d'avoir un consensus national et d'avoir des institutions garantissant la stabilité et la gestion transparente du développement à tous les niveaux.

*** CONCLUSION.**

De tout ce que l'on vient de voir, il apparaît que n'eut été la crise que le pays connaît depuis Octobre 1993, le phénomène de pauvreté aurait pu être maîtrisé. Mais, depuis lors, un autre phénomène nouveau a apparu: l'émergence d'une autre catégorie de pauvres, celle des sinistrés.

En plus, depuis Août 1996, à la crise socio-politique s'est ajouté l'embargo.

Tous cela constitue un nouveau phénomène de pauvreté que l'on peut qualifier d'épidémique (conjoncturel).

Mais, quelle que soit sa nature, le phénomène de pauvreté au Burundi est très répandu et doit être bien connu, mesuré et ses causes et solutions possibles bien élucidées afin d'y faire face efficacement.